

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/29

18 mai 1998

(98-1987)

CONFERENCE MINISTERIELLE

Deuxième session

Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

REPUBLIQUE SLOVAQUE

Déclaration distribuée par M. Ján Foltín
Secrétaire d'Etat au Ministère de l'économie

Au nom de la délégation slovaque, je tiens à exprimer ma gratitude et mes remerciements au gouvernement suisse pour son accueil cordial et chaleureux et l'excellente organisation de cette Conférence. Je voudrais tout d'abord dire à tous les participants que la Slovaquie a l'intention de contribuer au succès de ce qui est sans nul doute un événement marquant dans le contexte mondial.

La commémoration du cinquantième anniversaire de l'établissement du système commercial multilatéral est un moment des plus opportuns pour rendre hommage à ce système qui, par le biais de ses principes et de ses règles, a largement contribué à la croissance mondiale, à la stabilité et à la libéralisation des relations commerciales et qui, fait encore plus important, n'hésite pas à évaluer, en toute objectivité, ses réalisations.

Son intégration dans l'économie mondiale a été pour la Slovaquie une priorité absolue. Le GATT et ensuite l'OMC nous ont permis d'atteindre largement et rapidement notre objectif avec toute la transparence voulue. Notre rattachement solide au système commercial multilatéral coïncide ainsi avec la naissance de notre Etat souverain. Tout en réaffirmant la primauté du système commercial multilatéral, moteur de la croissance spectaculaire du commerce des biens et des services, nous soutenons les efforts visant à accroître le champ d'application du système multilatéral de libéralisation, afin que tous les Membres aient la possibilité de traiter les problèmes qui peuvent se poser à eux. Nous sommes conscients de ces problèmes et nous savons que l'avenir du système dépend des réponses que nous pourrons trouver à ces questions, qui sont parfois fort complexes.

Nous sommes également convaincus que les accords régionaux ont joué et jouent un rôle positif notamment en Europe centrale et ont été encore plus importants pour la Slovaquie, en nous permettant de réintégrer notre économie dans un environnement plus large. Nous avons déjà indiqué notre point de vue à ce sujet à Singapour et nous restons aujourd'hui intimement persuadés que l'approche régionale n'est pas en conflit avec le système multilatéral mais contribue au contraire à l'effort de libéralisation entrepris au niveau mondial. Malgré les quelques inquiétudes qui ont été exprimées, ce qui est devenu un phénomène courant dans le cadre de l'OMC, le nombre toujours croissant de ces accords montre leur bien-fondé. Il est de notre devoir à tous de débattre ouvertement des préoccupations

partenaires commerciaux traditionnels mais aussi futurs. Cette accession rapide devrait toutefois être fondée sur des engagements de qualité en matière d'accès aux marchés et une adhésion globale des systèmes juridiques nationaux aux règles de l'OMC. L'offre de conditions commercialement viables devrait être la clé de voûte de l'accession et le principe directeur de tout le processus.

Cette réunion ministérielle devrait envoyer un message clair et déboucher sur un ordre du jour équilibré prévoyant une évaluation approfondie de la mise en oeuvre des engagements ainsi que l'élaboration d'un programme futur qui tienne compte de la réalité de l'EBT et de la part des engagements existants mais aussi des ambitions qui naissent à mesure que les besoins apparaissent. La mise en oeuvre effective

Les régimes libéraux qui sont nés des efforts de libéralisation menés pendant des décennies doivent aujourd'hui plus qu'hier avoir la possibilité de rattraper les dérives négatives et nous encourageons donc les Membres intéressés à accélérer les travaux sur l'élaboration d'un système de mesures correctrices efficace et équitable, notamment dans le secteur des services où les travaux ~~possibilité~~ les mesures de sauvegarde d'urgence et les subventions n'ont pas été achevés.

Nous réaffirmons notre volonté de poursuivre l'examen de questions qui sont d'une importance décisive pour l'amélioration des conditions économiques et la réalisation des objectifs de développement durable, de croissance et de création d'emplois. A cet égard, les événements qui ont eu lieu en Asie ont également montré qu'il était essentiel d'examiner de très près les questions liées à l'investissement. La question du commerce et de l'investissement, qui est devenue un thème d'études après Singapour, devrait figurer au premier rang des points qui seront inscrits au futur programme de travail de l'OMC, tout comme d'autres sujets importants tels que le commerce et la politique de la concurrence et la facilitation des échanges. L'examen approfondi de ces questions complexes devrait nous permettre de réagir plus rapidement face aux événements économiques d'aujourd'hui.

Nous sommes favorables à l'ouverture d'un débat sur le commerce électronique, domaine ouvrant véritablement de grandes perspectives, mais nous sommes persuadés qu'un examen plus approfondi de cette question est nécessaire avant que nous puissions prendre des engagements. Le Conseil du commerce des services pourrait peut-être servir de cadre institutionnel à un tel examen, choix qui serait rationnel.

En conclusion, j'aimerais rappeler la position de la Slovaquie qui est favorable à l'adoption d'un programme de travail ambitieux et global, mais toutefois équilibré, portant sur des questions qui seront inscrites à l'ordre du jour de la prochaine réunion ministérielle; nous souhaitons l'adoption d'un programme de travail réaliste et ouvert sur l'avenir

réa